



Créations d'établissements dans le Grand Lyon : un effet métropole

Les 17 000 établissements créés chaque année sur la période 2008-2012 dans le Grand Lyon font plus que compenser les quelques 13 000 cessations. Cela correspond à des taux de création (19,1 %) et de cessation (14,6 %) très proches de la moyenne des grandes agglomérations. Parmi les salariés du Grand Lyon, 37 % sont employés dans un établissement créé, réactivé ou repris depuis moins de dix ans.

Jean-Pierre Reynaud, Philippe Bertrand

De nombreuses créations d'établissements sur le Grand Lyon : un effet métropole

Au 1^{er} janvier 2013, environ 98 500 établissements en activité et appartenant au secteur marchand non agricole sont installés dans le périmètre du Grand Lyon. Avec un peu plus de 29 000 établissements supplémentaires depuis le 1^{er} janvier 2003, l'augmentation annuelle moyenne est de + 3,6 %. Les créations d'établissements sur la métropole lyonnaise sont plus nombreuses que les cessations, et le phénomène s'accroît au cours de la période 2003-2012. Entre 2003 et 2007, ce sont en moyenne 10 000 établissements qui sont créés chaque année, pour 7 600 cessations ; en intégrant les transferts d'établissements (- 200), le nombre d'établissements augmente annuellement de 2 200.

Sur la période 2008-2012, avec la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, les mouvements prennent de l'ampleur. Chaque année, 17 000 nouveaux établissements font plus que compenser les quelques 13 000 cessations. Avec les transferts, le solde positif atteint 3 600 établissements supplémentaires. Entre 2008 et 2012, la métropole évolue comme la zone de référence¹ : les créations de l'année font progresser le stock de 19,1 % en moyenne alors que les cessations le réduisent de 14,6 % (contre respectivement 18,9 % et 14,7 % dans la référence). Ces fortes amplitudes sont typiques des grandes métropoles, particulièrement impactées par l'auto-entrepreneuriat. Pour l'ensemble de Rhône-Alpes, les taux de création et de cessation sont inférieurs de 1,9 et 1,0 point.

¹ Le territoire du Grand Lyon est comparé à une zone dite « de référence », englobant à la fois le Grand Lyon et les six EPCI nationaux de plus de 500 000 habitants : Lille Métropole, Marseille Provence Métropole, Bordeaux, Toulouse Métropole, Nantes Métropole et la Métropole Nice Côte d'Azur.

1 Plus de mouvements d'établissements sur la période récente

Moyenne annuelle

	2003-2007	%	2008-2012	%
Stock en début de période	69 400		80 500	
Créations pures, réactivations, reprises	10 000	13,8	17 000	19,1
- créations pures	8 900	12,2	16 200	18,2
- réactivations	200	0,2	< 50	0,0
- reprises	1 000	1,4	800	0,9
Cessations-disparitions	7 600	10,5	13 000	14,6
Solde transferts	-200		-300	
Variation annuelle moyenne	2 200		3 600	
Stock en fin de période	80 500		98 500	

Note de lecture : en moyenne chaque année, entre 2008 et 2012, 17 000 nouveaux établissements se créent et 13 000 disparaissent. Ces mouvements représentent respectivement 19,1 % et 14,6 % du stock d'établissements présents en début d'année.

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)

De nombreuses créations dans la construction

Les deux tiers des 126 000 créations pures et réactivations depuis 2003 sont regroupées dans les activités scientifiques, techniques ou de services administratifs et de soutien (29 900), le commerce (et réparation auto-moto) (26 900), la construction (14 300) et l'enseignement, santé sociale et action sociale (14 200). Les plus forts taux de création se retrouvent dans l'information et la communication (22 % chaque année en moyenne) et de façon spécifique dans la construction (20 %, soit 4 points de plus qu'en Rhône-Alpes).

37 % des salariés dans un établissement créé ou repris depuis moins de dix ans

Début 2013, 62 600 des 98 500 établissements du Grand Lyon n'emploient pas de salarié. Avec 26 200 établissements supplémentaires en dix ans, c'est une catégorie qui dynamise le tissu productif local. Les créateurs d'entreprises se lancent souvent seuls. Sur la période d'étude, quatre créations sur cinq concernent des établissements sans salarié.

48 900 emplois salariés ont été gagnés entre 2003 et 2012, soit une augmentation annuelle moyenne de l'emploi de + 1,2 %. Parmi les 453 600 salariés du Grand Lyon, 285 200 (soit 63 % d'entre eux) sont employés dans un établissement pérenne qui existait déjà en 2003, 132 600 (29 %) occupent un poste dans un établissement qui a été créé ou réactivé depuis 2003 ; enfin, 35 900 (8 %) sont embauchés dans un établissement qui a fait l'objet d'une reprise au cours de la décennie.

En moyenne sur la période 2003-2012, les créations et reprises d'établissements de l'année ont un impact positif sur l'emploi s'élevant à + 4,7 % (dont 3,6 % pour les seules créations pures et réactivations), alors que les cessations-disparitions pèsent pour 4,9 % dans la diminution du stock.

Un taux de survie moins élevé dans les grandes agglomérations

Les premières années d'existence d'un établissement s'avèrent être les plus périlleuses. Spécificité des grandes agglomérations, les établissements survivants au bout de 3 années d'activité sont moins nombreux que sur l'ensemble du territoire (2 à 3 points d'écart). Pour les établissements qui apparaissent entre 2003 et 2008 dans le Grand Lyon, et qui sont des créations pures ou des réactivations, le taux de survie après 3 ans d'activité oscille entre 52 % et 57 %. En revanche, la survie au bout de 3 ans chute à respectivement 42 % et 40 % pour ceux créés en 2009 ou en 2010. Le nouveau statut d'auto-entrepreneur explique en partie ce phénomène. Les établissements qui ont été créés sans salarié ne sont que 38 % et 36 % à atteindre les 3 années d'activité. Le phénomène est général et touche dans les mêmes proportions la région Rhône-Alpes ou la zone de référence.

Champs et Définitions

L'étude porte sur les établissements du champ ICS (l'industrie, la construction, le commerce ou les services marchands). Les grandes entreprises nationales ont été retirées du champ compte tenu de leurs spécificités.

Un établissement peut être créé ex nihilo (création pure), par réactivation ou par reprise de moyens de production. Le transfert correspond au déplacement complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre. Le solde des transferts est alors la différence entre les arrivées (transferts entrants) et les départs d'établissements (transferts sortants) sur le territoire observé.

La période d'observation est comprise entre le 1^{er} janvier 2003 et le 1^{er} janvier 2013. Les sources sont le Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) et le dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap).

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69 401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

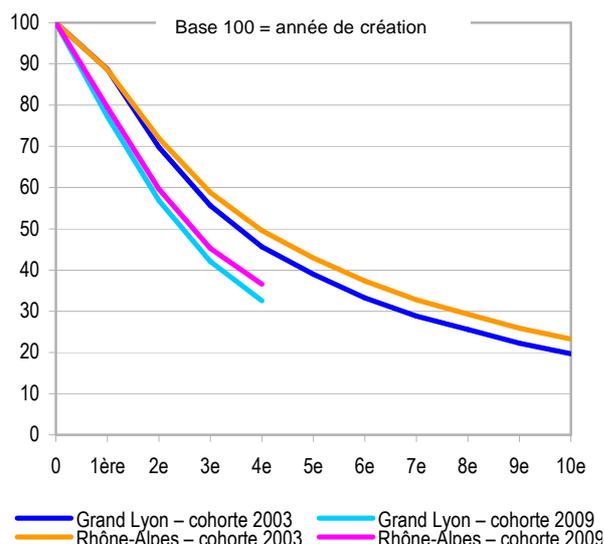
ISSN : 2273-3981
© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- [Un tissu économique en constant renouvellement](#)
Insee Analyses Rhône-Alpes n° 28, mai 2015
- [Région urbaine lyonnaise : un renouvellement de 70 % des emplois en 10 ans.](#)
Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses n° 63 - novembre 2006

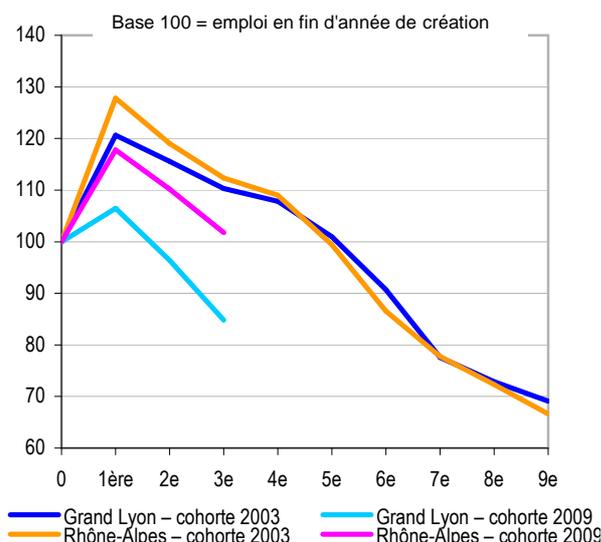
2 Le nouveau statut d'auto-entrepreneur explique en partie la disparition plus rapide des établissements créés en 2009

Taux de survie des créations pures-réactivations en fonction de l'année



3 Une conjoncture défavorable pour la cohorte 2009 et une baisse plus rapide de l'emploi

Évolution de l'emploi salarié généré par les créations pures et les réactivations



Source des graphiques : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)

Dans les établissements créés en 2003, l'emploi salarié progresse de 20 % après un an d'existence puis il diminue régulièrement. Ainsi, l'emploi dans les établissements survivants au bout de 9 ans représente encore 70 % de l'emploi initial. Les établissements créés en 2009 ont quant à eux été confrontés à une conjoncture défavorable. Au bout de 3 ans, l'emploi salarié dans ceux qui subsistent ne représente plus que 85 % de l'emploi salarié initial. ■

